Mesures sociales de Protection de l'enfance

OBJECTIFS

- Mieux connaître les dispositifs et mesures de protection de l'enfance
- Repérer les champs d'intervention et se situer dans les dispositifs
- Comprendre les origines des difficultés éducatives rencontrées par les familles
- Identifier les leviers d'amélioration de sa pratique

PROGRAMME

La Protection de l'enfance : de quoi parle-t-on ?
Introduction

Les repères législatifs concernant la Protection de l'enfance
Du « pater familias » à l'État protecteur : de l'Ancien Régime à la décentralisation (1982/1983)
La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
La loi du 2 janvier 2004 relative à l'accueil et à la protection de l'enfance
La loi du 9 mars 2004 portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité
La loi du 27 juin 2005 réformant le statut des assistants familiaux
La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance
La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance
La loi du 7 février 2022 relative à la protection de enfants (loi Taquet)

Les différentes mesures de Protection de l'enfance
Mesures sociales
Mesures administratives
Mesures judiciaires

Les principaux acteurs du dispositif et leur rôle
Acteurs administratifs : les services du Département
Actions d'accompagnement social et de soutien à la parentalité, milieu ouvert et accueil de l'enfant
Acteurs judiciaires, le tribunal judiciaire (enfants, tutelles et affaires familiales)
Investigation, milieu ouvert, accueil de l'enfant et autorité parentale
Acteurs sociaux : ASE, PMI, SSD, PJJ

Accompagnement éducatif des familles
Les difficultés rencontrées par les familles
La relation : entre technicité, approche humaine et secret professionnel
La posture professionnelle dans la relation
Le tissu associatif et les réseaux de partenaires

DUREE

1 jour

PUBLIC

évoluant dans des dispositifs de Protection de l'enfance

Pré REQUIS

Aucun

EVALUATION

Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.
Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.

PEDAGOGIE

A partir des pratiques professionnelles des participants et des situations vécues au quotidien.
Apports théoriques.
Analyse de sa pratique professionnelle.

INTERVENANTS

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonome, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc…

TARIFS

Inter-entreprises à Paris
Intra-muros en France entière
cliquez ici pour consulter sur notre site internet le calendrier et les tarifs

Vidéo de présentation

Conseils, Qualité et Formations Didactiques ©